



Président Éric MATHIS, 15 rue du jardin 88390 Les Forges
Téléphone : 03 29 33 78 29 06 62 25 58 49 **Mail** : ericmathis@free.fr

BOURSE D'AIDE AUX CLUBS SAISON 2025/2026

La nouvelle version de la bourse d'aide aux clubs appliquée la saison dernière est reconduite dans sa grande majorité, avec un critère supplémentaire qui vise à valoriser la participation à la coupe des Vosges. Cette bourse applique un système de points qui permet de verser une aide variable à chaque club en fonction du nombre de points qui lui sont octroyés.

Critère pris en compte dans l'attribution des points

	Désignation	Points par opération
1	Participation aux challenges jeunes (3 participants au minimum)	10
2	Interclub jeunes (Engager une équipe aux interclubs jeunes)	2 par équipe et par journée
3	Participer aux stages CD ou regroupements (hors sélections) (3 participants au minimum)	10
4	Organiser une animation tournoi scolaire, populaire, familiale, féminin... initiation, ping santé...	10 sans licences loisirs ou événementielles 15 si licences loisirs ou événementielles 25 si plus de 10 licences loisirs ou événementielles
5	Augmenter le nombre de licences traditionnelles	50
6	Augmenter le nombre de licences loisirs	20
7	Saisir au minimum 20 licences événementielles	20
8	Participer à la coupe des Vosges	10 par équipes engagées



Président Éric MATHIS, 15-rue du jardin 88390-Les Forges
Téléphone : 03 29 33 78 29 06 62 25 58 49 **Mail** : ericmathis@free.fr

Comptabilisation des points

- Tous sera comptabilisé automatiquement pour chaque club en fin d'année après réunion du pôle développement. La valeur du point dépendra du nombre total de points attribués à chaque club.
- La participation à un forum des sports n'est pas considérée comme une action engagée par un club, sauf si elle est accompagnée de prise de licences événementielles.
- Activité périscolaire : une action est comptabilisée pour l'organisation d'un cycle de 5 à 7 semaines.

Chaque club est géré de façon propre par une fiche renseignée en fonction des informations dont nous disposons. Cette fiche peut vous être communiquée sur demande.

Licences événementielles

- Pour la saisie de licences événementielles lors des manifestations/animations, vous trouverez en annexe (page 3) un tableau qui récapitule les informations nécessaires pour créer ces licences. Vous pourrez ensuite transmettre ce tableau par mail au CD qui s'occupera de la saisie sur le SPID. La transmission de la liste des licenciés saisis lors d'une action doit parvenir dans le mois qui suit (ex une prise de licences déposée en fin de saison ne peut être rattachée à une action antérieure à un mois).

Le pôle développement du comité reste à votre disposition si vous avez des questions, remarques...

FRANCOIS Arnaud
Vice-président Gestion du pôle développement.
Tel : 06 80 56 71 67.
Mail : a.francois1092@gmail.com



Comité des Vosges de Tennis de Table



Président Éric MATHIS, 15 rue du jardin 88390 Les Forges
Téléphone : 03 29 33 78 29 06 62 25 58 49 **Mail** : ericmathis@free.fr

CLUB :

ACTION ENGAGÉE :

LISTE DES PARTICIPANTS à L'ANIMATION « PING » du

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu d'habitation	Code postal	Lieu de naissance